REGLEMENT DU DEPOT VENTE

12 & 13 octobre 2019

Organisé par l'association ANIMATION VILLAGE

- Le dépôt vente de vêtements & accessoires (adultes & enfants), d'articles de puériculture, de jouets et de livres est exclusivement destinée aux particuliers. L'encadrement est assuré par les membres de l'Association ANIMATION VILLAGE.
- Pour couvrir ses frais, l'association demandera une participation (droit de dépôt) non remboursable de 3€ par liste déposée de 25 articles et 10 % seront retenus sur les ventes de chaque déposant.
- 1 seule liste par déposant soit 25 articles au maximum par personne (1 lot = 1 article).
- L'attribution d'un numéro de déposant est obligatoire ! Nous contacter par téléphone au 06.27.14.55.61. ou par mail animationvillage.auzouville@gmail.com pour qu'on vous l'attribue.
- Les articles déposés doivent être en bon état, propres et non démodés. Le dépositaire peut se réserver le droit d'accepter ou de refuser tout dépôt si l'article ne correspondant aux critères demandés.
- Aucun article publicitaire ne peut être mis en vente.
- Le déposant est responsable de la qualité des articles mis en vente. En cas de non fonctionnement ou de vice caché, il devra rembourser l'acheteur ou le dépositaire.
- Le dépositaire s'engage à ce que les articles soient effectivement exposés.
- L'Association ANIMATION VILLAGE se dégage de toute responsabilité concernant les articles déposés en cas de vol, détérioration ou perte.
- La fiche de dépôt et les étiquettes vous seront envoyées par mail ou à retirer en mairie d'Auzouville Sur Ry (mardi de 9h à 11h et de 17h à 19h – jeudi de 17h à 19h – samedi de 10h à 12h).

Dépôt

- Le dépôt des articles se fera le mercredi 09 octobre 2019 et le jeudi 10 octobre 2019 de 16 h à 19 h à la salle du conseil de la mairie – 84 Chemin de la Côte – 76116 Auzouville Sur Ry.
- Seules les personnes ayant un numéro de déposant avec la fiche de dépôt préalablement complétée et les étiquettes préparées seront acceptées.
- Chaque article doit être étiqueté à l'avance. L'étiquette comportera le numéro de déposant, le numéro de l'article indiqué sur la liste de dépôt, la désignation de l'article, la taille de l'article et le prix de vente. Mettez des prix ronds
- Les ensembles sont acceptés, ainsi que les lots d'articles identiques (bodys enfant, grenouillères, pyjamas, …) à attacher ensemble ou à mettre en pochette transparente.
- Une pièce d'identité au nom du déposant et un droit de dépôt de 3 € vous seront demandés (en chèque ou espèces) par déposant en échange d'un récépissé.

Vente

- La vente se déroulera le samedi 12 octobre 2019 de 13h à 18h et le dimanche 13 octobre 2019 de 10h à 17h à la salle polyvalente d'Auzouville sur ry (76116) – Sentier des Passeux.
- Les articles vendus ne seront ni repris ni échangés. Une cabine d'essayage sera à votre disposition.

Reprise

- Les articles invendus seront à récupérer par le déposant impérativement le lundi 14 octobre 2019 de 16 h à 19 h.
- La somme des articles vendus vous sera versée sur présentation de la carte d'identité indiquée sur la fiche de dépôt. A l'exception des petites sommes, les remboursements se feront prioritairement par chèque.
- Tous les articles non retirés seront donnés à une œuvre humanitaire ou à des familles démunies.

Association ANIMATION VILLAGE – 84 Chemin de la Côte – 76116 AUZOUVILLE SUR RY
Port. : 06.27.14.55.61. – Mail : animationvillage.auzouville@gmail.com – Facebook : animation village auzouville sur ry